

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Detry Annick ;Nossent Anne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Pour la partie micro-enseignement : Mise en pratique de l'acte d'enseigner au moyen d'un jeu de rôle.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Trois séances sont consacrées à la présentation d'un programme de cours et l'analyse de séquences de cours « types ». Une séance est destinée au travail réflexif sur les grilles d'évaluation. Deux séances portent sur différents types de pédagogie alternative (classe inversée, enseignement à distance, enseignement hybride, etc.).</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques : Une séance fixant le cadre et les outils indispensables seront données à la rentrée académique, les autres séances se dérouleront au deuxième quadrimestre. L'étudiant sera amené à consigner et à choisir une thématique vécue en stage centrée sur la quatrième compétence : porter un regard réflexif sur sa pratique pour l'améliorer, chaque étudiant présentera le fruit de sa réflexion.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le séminaire contribue à l'acquisition des AA suivants.</p> <p>AA 2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>AA 2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.</p> <p>AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner.</p> <p>AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.</p> <p>AA 3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.</p> <p>Au terme du séminaire, l'étudiant sera donc capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'observer ses classes de stages à l'aide d'indicateurs, -de confronter des apports théoriques à la réalité de terrain observée, -de concevoir et de gérer des situations d'apprentissage en tenant compte de ces apports théoriques et des critères de réussite, -de porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer. <p>1</p> <p>Le séminaire contribue à l'acquisition des AA suivants.</p> <p>AA 2.3. Transposer les savoirs savants et les pratiques culturelles de référence en savoirs scolaires.</p> <p>AA 2.4. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes.</p> <p>AA 2.6. Etre capable de maîtriser de nouveaux savoirs disciplinaires et interdisciplinaires à enseigner.</p> <p>AA 2.7. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques.</p> <p>AA 3.3. Adopter une attitude réflexive sur ses pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation.</p> <p>Au terme du séminaire, l'étudiant sera donc capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'observer ses classes de stages à l'aide d'indicateurs, • de confronter des apports théoriques à la réalité de terrain observée, • de concevoir et de gérer des situations d'apprentissage en tenant compte de ces apports théoriques et des critères de réussite, • de porter un regard réflexif sur sa pratique afin de l'améliorer. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Dans la mesure du possible, deux aptitudes de base seront travaillées : l'exposé d'une matière dans son champ disciplinaire et l'animation d'un débat.</p> <p>Le micro- enseignement fait l'objet d'un visa qui permet à l'étudiant d'obtenir une note pour le séminaire. Le visa s'acquiert par la prestation d'une leçon et la présence à toutes les séances programmées ainsi que la remise d'un travail écrit, de réflexion sur ses prestations.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque étudiant produit une séquence de leçons (de 8 à 12 heures de cours) qui sera effectivement prestée, si les conditions sanitaires le permettent, conformément aux décisions des autorités sanitaires, lors d'un stage qui se déroulera après l'examen de janvier, à l'exception de la séquence en sciences économiques qui constitue l'examen du cours de didactique en janvier • La séquence comportera : <ul style="list-style-type: none"> • Une fiche de présentation (disponible sur Moodle), • Le scénario méthodologique complet et précis, • Le dossier du professeur (le dossier « élèves » complété des réponses), • Éventuellement les annexes au dossier de l'élève. <p><u>Le travail est présenté obligatoirement en fin de premier quadrimestre.</u> La note d'examen ne sera acquise qu'à condition que la partie micro- enseignement soit validée par Madame Detry.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Etant donné la situation liée à l'épidémie de Covid 19 et conformément aux recommandations des autorités sanitaires, les séances seront dispensées en présentiel avec un nombre de participants réduit au maximum. En fonction de l'évolution de la situation, les séances pourront basculer en mode distanciel, via la plateforme Teams.</p> <p>L'étudiant-enseignant présente une leçon de 15 minutes, la séquence est filmée.</p> <p>Pendant que l'étudiant-enseignant visionne sa prestation, les participants discutent de la leçon et soulèvent les points forts, les points faibles ainsi que les pistes de remédiation sur base d'une grille d'observation. Le responsable du séminaire effectue la même démarche.</p> <p>La prestation se termine par un débriefing commun, mêlant le ressenti et les observations de l'étudiant-enseignant, des observateurs et les suggestions d'amélioration.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques :</p> <p><u>Code vert</u> : Toutes les séances seront dispensées en présentiel dans un auditoire avec l'ensemble des étudiants.</p> <p><u>Code jaune</u> : Sous réserve d'obtenir les auditoires ad hoc, seules les deux séances consacrées à la classe inversée et aux méthodes pédagogiques hybrides seront assurées en présentiel avec l'ensemble des étudiants. Les autres séances seront dispensées à distance via la plateforme Teams.</p> <p><u>Code orange et code rouge.</u> Toutes les séances seront dispensées à distance via la plateforme Teams.</p> <p>Indépendamment de la façon dont le séminaire sera organisé (à distance ou en présentiel) , il s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain. Les méthodes pédagogiques privilégiées seront l'exposé par un responsable du Segec, le débat et la réflexion de groupe, le travail sur les pédagogies alternatives et l'enseignement hybride, avec des acteurs de terrain</p>
<p>Contenu</p>	<p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Chaque étudiant choisit librement un sujet. Celui-ci doit nécessairement faire partie de sa discipline et être adapté à un programme et une classe de l'enseignement secondaire.</p> <p>Le sujet choisi fait l'objet d'une leçon préparée et prestée sous forme d'exposé (ou de débat, si possible).</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques :</p> <p><u>Une séance</u> (2h): Présentation du cours de formation sociale et économique et analyse du programme.</p> <p><u>Deux séances</u> (2X2h): Analyse d'une grille de préparation et de séquences de cours en formation historique et géographique, et formation sociale et économique.</p> <p><u>Une séance</u> (2h) : Présentation et analyse de la grille d'évaluation de l'étudiant stagiaire et de la grille de validation de la farde de stage.</p> <p><u>Deux séances</u> (1X3h et 1X 4h): Le concept de classe inversée ; les grands principes qui l'organisent, l'intérêt et les avantages de cette méthode, les dangers qu'elle présente, les problèmes rencontrés et les limites de cette pratique. L'enseignement hybride à l'aide du numérique : les défis techniques et pédagogiques</p> <p>Le séminaire s'appuie sur des exemples de séquences de leçons, sur le dossier de l'étudiant stagiaire, la grille d'évaluation des stages et sur les documents de travail destinés à l'aider dans l'acquisition des compétences de base du métier d'enseignant, dans le but de les appliquer sur le terrain.</p> <p>L'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sera attentif à établir des liens avec les autres cours de la formation, afin d'y trouver les informations qui pourront l'aider à construire la séquence de cours présentée pour l'examen.

	<ul style="list-style-type: none"> • consolidera les acquis obtenus lors des séances de séminaire grâce à la lecture d'ouvrages spécialisés disponibles en bibliothèques (voir liste).
Autres infos	<p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Le micro-enseignement se déroule pendant 15 heures par groupe de 8 étudiants (selon les effectifs), toutes prestations comprises. La présence à toutes les séances prévues, la présentation d'une leçon et la remise du travail écrit permettent d'obtenir le visa qui validera la note d'examen du séminaire.</p> <p>En cas d'absence à une séance, un justificatif doit être présenté et un rattrapage à la séance d'un autre groupe peut être organisé, s'il y a encore des séances.</p> <p>Il n'y a pas de séminaire de micro-enseignement organisé en juillet, août ni septembre, il n'y a donc pas de seconde session possible pour cette partie du séminaire.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les séquences de cours seront élaborées de manière anticipée (le stage se déroule au deuxième quadrimestre). • La présence au séminaire (présentiel ou distanciel) est obligatoire. • Le travail sera obligatoirement remis à la fin du premier quadrimestre. • Il n'est pas possible de représenter ce travail à la session de juin mais bien en septembre.
Faculté ou entité en charge:	AGES

Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour la partie micro-enseignement :</p> <p>Dans la mesure du possible, deux aptitudes de base seront travaillées : l'exposé d'une matière dans son champ disciplinaire et l'animation d'un débat.</p> <p>Le micro-enseignement fait l'objet d'un visa qui permet à l'étudiant d'obtenir une note pour le séminaire. Le visa s'acquiert par la prestation d'une leçon et la présence à toutes les séances programmées ainsi que la remise d'un travail écrit, de réflexion sur ses prestations.</p> <p>Un retour réflexif de trois pages sur l'expérience en micro-enseignement doit être remis par mail au formateur qui vous a pris en charge durant les séances selon la grille transmise et disponible sur Moodle à l'échéance demandée.</p> <p>Pour la partie séminaire d'accompagnement des stages en sciences économiques et juridiques :</p> <p>Chaque étudiant produit une séquence de leçons (de 8 à 16 heures de cours) qui seront effectivement prestées, si les conditions sanitaires le permettent, conformément aux décisions des autorités sanitaires, lors d'un stage qui se déroulera après l'examen de janvier, à l'exception de la séquence en sciences économiques qui constitue l'examen du cours de didactique en janvier.</p> <p>La séquence comportera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fiche de présentation (disponible sur Moodle), • Le dossier du professeur (càd le dossier « élèves » complété des réponses, l'évaluation avec le corrigé et la grille, une bibliographie), • Éventuellement les annexes au dossier de l'élève. <p><u>Le travail est présenté obligatoirement en fin de premier quadrimestre.</u> La note d'examen ne sera acquise qu'à condition que la partie micro-enseignement soit validée par Madame Detry.</p>
---	--

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences économiques, orientation générale	ECON2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, orientation générale)	ECGE2A	4		